

Société | Mobilité: L'Etat soutient 10 projets autour du vélo en Nouvelle-Aquitaine



De La Souterraine à Pau, en passant par Agen ou La Rochelle, 10 projets de territoires de la Nouvelle-Aquitaine viennent d'être désignés par le Gouvernement comme bénéficiaires du « Fonds mobilité actives - continuités cyclables ». Sélectionnés au côté de 142 autres projets au niveau national, ils ont tous pour vocation commune la résorption de discontinuités d'itinéraires cyclables. En effet, ces discontinuités et les dangers qu'elles représentent sont un des freins à la pratique du vélo, que l'Etat a décidé de soutenir. Au total, ces 152 projets répartis sur 111 territoires au niveau national bénéficieront d'une aide de 43,7 M€ de subvention pour leur réalisation. Zoom sur les projets néo-aquitains.

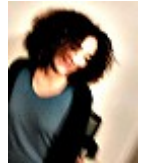
Avec son Plan « Vélo et mobilités actives », présenté il y a un an par le Premier ministre, l'ambition du gouvernement est de « faire du vélo un mode de transport à part entière ». Côté chiffre l'objectif est de tripler la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien d'ici 2024, en la passant de 3 à 9%. Pour ce faire, une mobilisation de 350 M € avait été annoncée par le Gouvernement, via la création « d'un fonds mobilité actives » consacré à un co-financement par l'Etat d'infrastructures cyclables aux côtés des collectivités. Une participation de l'Etat qui est une première en ce qui concerne le financement d'infrastructures dédiées aux mobilités actives.

C'est dans ce cadre que le ministère de la Transition écologique et solidaire a lancé le 13 décembre 2018 l'Appel à projets « Fonds mobilités actives - Continuités cyclables » visant à identifier les projets dans les territoires éligibles à ce financement dédié, comme son nom l'indique aux continuités cyclables. 275 projets ont été déposés au niveau national, pour 152 retenus dans une première vague, dont 10 en région Nouvelle-Aquitaine.

Et les heureux lauréats régionaux dévoilés ce mardi 17 septembre sont :

L'Agglomération d'Agen autour du projet d'aménagement de piste cyclable sur le chemin de Revignana,
Bordeaux Métropole sur la réalisation d'un ouvrage d'art dédiés aux cycles et tramway permettant de franchir la rocade,
La communauté d'Agglomération de la Rochelle pour le franchissement de l'échangeur des Cottes Mailles,
La Communautés d'agglomération du bassin d'Arcachon Nord pour la création d'une liaison cyclable de type voie

verte,
La Communauté du Bassin d'Arcachon pour la réalisation d'une liaison cyclable comprenant le franchissement d'un ouvrage d'art,
La Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées, pour la création d'une voie verte avenue du Corps Franc Pommiés,
La Communauté urbaine du Grand Poitiers pour le projet de continuité cyclable entre les communes de Mignaloux-Beauvoir et de Poitiers
La Ville d'Avanton sur la création d'une voie douce entre le hameau de Martigny/ La Bardonnière et le centre bourg
La Ville de la Rochelle pour la création d'une piste bi-directionnelle avenue Michel Crépeau
La Ville de La Souterraine sur l'aménagement de la rue Puycharaud



Solène Méric

Crédit Photo : Fxc
Publié sur aqui.fr le 18/09/2019
[Url de cet article](#)